

**AVIS DE PUBLICITE – APPEL À PROJET  
MISE EN CONCURRENCE POUR LA DELIVRANCE D'UNE  
AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES  
HALLES DE NARBONNE**

**Objet :**

La ville de Narbonne met à disposition 1 stand de 20 m<sup>2</sup> (stèles de 2m x 2m) dont une réserve de 4 m<sup>2</sup> dans les Halles centrales, dédiés à une activité commerciale alimentaire. Nous recherchons des candidats pour valoriser ce lieu emblématique.



**Concept :**

Les Halles de Narbonne sont le joyau culinaire de notre ville, réunissant une variété d'activités qui célèbrent la richesse de notre terroir et la passion de nos artisans. Les étals des poissonniers débordent de produits de la mer fraîchement pêchés, offrant aux amateurs de fruits de mer une sélection exceptionnelle de poissons, crustacés et coquillages. À côté, les stands de fruits et légumes regorgent de couleurs vives et de saveurs authentiques, mettant en avant les produits de saison.

Les Halles sont également le lieu idéal pour les amateurs de produits gastronomiques d'exception. Les fromagers passionnés proposent une variété de fromages artisanaux, chacun racontant l'histoire de notre région. Les épicerie fines offrent des délices sucrés et salés, des confitures artisanales aux olives savoureuses, mettant en avant le talent des producteurs locaux.

En plus de ces merveilles gustatives, les Halles abritent des créateurs de saveurs uniques, les artisans bouchers et charcutiers proposent des produits préparés avec le souci du détail et de la tradition.

C'est dans ce cadre exceptionnel que nous invitons les candidats à se joindre à notre communauté dynamique et à apporter leur touche personnelle à ce marché animé. En partageant leur passion et leur expertise, ils contribueront à enrichir l'expérience culinaire de nos visiteurs, faisant ainsi des Halles de Narbonne un lieu incontournable pour tous les gourmets en quête de découvertes authentiques.

### **Cadre Juridique :**

Conformément à l'article L2122-1-1 du Code Général de la Propriété des personnes publiques, une procédure de sélection transparente est engagée. L'occupation du domaine public sera formalisée par un arrêté municipal, et les conditions financières sont définies par délibération municipale.

### **Description de l'Emplacement :**

Les étals numéros 41, 43, 45, 57, 59, d'une superficie totale de 20 m<sup>2</sup>, sont disponibles.

Les candidats devront prévoir des travaux d'aménagement et procéder aux demandes d'autorisations nécessaires.

Les visites sur place sont encouragées, avec prise de rendez-vous auprès de la Direction des Régies et Animations Commerciales.

Nous privilégions les projets novateurs et souhaitons promouvoir les produits artisanaux, favorisant ainsi les circuits courts.

### **Conditions d'Exploitation :**

Les Halles sont ouvertes au public tous les jours de 7h à 14h.

L'exploitant doit assurer une ouverture régulière, 6 jours par semaine (du mardi au dimanche).

Aucune activité de cuisson ou restauration sur place n'est autorisée.

Montant du loyer : 471,00 € par mois.

Forfait de droits d'entrée : 8 955,00 €, *calculé sur la base de 1 791 € par étal pour un total de 5 étals.*

### **Dossier de Candidature :**

Les candidats doivent compléter le dossier ci-joint accompagné des pièces justificatives suivantes :

1. Extrait du Registre de Commerce ou des métiers de moins de 3 mois
2. C.V. et lettre de motivation
3. Lettre de présentation du projet
4. Copie de l'assurance à responsabilité civile et professionnelle du local
5. Photocopie de la carte d'identité du candidat ou de son représentant légal
6. Extrait du casier judiciaire du candidat
7. Plan de financement et compte de résultat prévisionnel sur trois années
8. Attestation sur l'honneur des cotisations fiscales et sociales à jour
9. Demande d'Autorisation de Travaux (A.T.) Cerfa n°13824\*04

Critères de Sélection :

- Qualité du projet et son intégration dans le site
- Valorisation des circuits courts et des produits artisanaux locaux
- Projet d'aménagement de l'étal pour sa valorisation et chiffrer son coût
- Expérience professionnelle et capacités financières du candidat

Une commission dédiée évaluera les candidatures et les candidats seront informés par courrier.

Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement intérieur des Halles de Narbonne.

Accompagnement C.M.A. :

Vous êtes ressortissant de la Chambre de Métiers et d'Artisanat de l'Aude, (*inscription au registre des métiers*) vous pouvez être accompagné(e) dans la préparation de votre candidature.

CMA de l'Aude - Antenne de Narbonne 10, avenue du Champ de Mars 11100 NARBONNE  
Tel : 04 68 11 20 00 mail : [entreprise@cm-aude.fr](mailto:entreprise@cm-aude.fr)

Dépôt de la candidature :

Date de retrait des dossiers : jusqu'au 30 janvier 2025.

Date de dépôt des dossiers : jusqu'au 15 février 2025.



Date d'attribution : 1<sup>er</sup> mars 2025.



La candidature est à déposer auprès du service :

Mairie de Narbonne / Pôle Événementiel  
Direction des Régies et Animations Commerciales – HALLES  
Hôtel de Ville CS 80823  
11785 NARBONNE CEDEX

Contactez le service gestionnaire pour tout complément d'information :

- par courriel  : [regies@mairie-narbonne.fr](mailto:regies@mairie-narbonne.fr)
- par téléphone  : 04.68.90.30.20